

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2148

Attribution de subventions à 6 associations dans le cadre du Fonds d'Initiatives Locales au titre du contrat de ville

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur :** M. KISMOUNE Ali

<b>SEANCE DU 6 JUIN 2016</b>
------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 15 JUIN 2016

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAINE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/2148 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A 6 ASSOCIATIONS  
DANS LE CADRE DU FONDS D'INITIATIVES LOCALES  
AU TITRE DU CONTRAT DE VILLE (DIRECTION DU  
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 19 mai 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Fonds d'Initiatives Locales (FIL) est destiné à favoriser les projets initiés par les habitants en permettant un soutien financier dans le cadre du Contrat de Ville 2015-2020, qui succède au Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Lyon arrivé à échéance fin 2014.

Dans ce contexte de réforme de la politique de la ville et de quartiers prioritaires redéfinis, l'importance de la participation des habitants est réaffirmée, ainsi que la nécessité de les accompagner dans le développement de pratiques responsables et favorisant l'initiative citoyenne et participative.

Le dispositif FIL vise ainsi à dynamiser le vivre ensemble, la solidarité et le lien social dans les quartiers prioritaires en soutenant des projets collectifs animant la vie locale et favorisant l'implication des habitants dans une démarche collective et solidaire.

Pour bénéficier d'une subvention dans le cadre du Fonds d'Initiatives Locales, les personnes doivent :

- habiter dans un des quartiers prioritaires de Lyon ;
- être organisées en collectif type association loi 1901 ou groupe organisé sur un projet commun.

Pour bénéficier d'une subvention, les micro-projets doivent :

- avoir une dimension collective ;
- permettre d'améliorer l'animation de la vie locale, créer une dynamique de rencontre ;
- se dérouler dans les quartiers prioritaires et/ou en direction des habitants de ces quartiers ;
- permettre de développer des synergies avec les associations ou réseaux locaux.

Les micro-projets proposés doivent viser :

- à encourager et faciliter les pratiques socio-éducatives, éco responsables, développées par des groupes et associations d'habitants ;
- à renouer ou à développer les liens et à favoriser l'ouverture entre les différentes cultures, à développer des réseaux de solidarité, de créativité ;

• l'émergence culturelle, festive, ludique, créative, sportive, pédagogique permettant la création d'événements dynamisants et valorisants pour les personnes et le quartier. (*formation, information, fêtes de quartier, sorties culturelles, sportives, location de petit matériel servant à la réalisation d'un projet...*).

Le niveau de réalisation de ce fonds fut très satisfaisant sur l'année 2015, essentiellement sur le financement de 17 initiatives ponctuelles diverses qui ont permis la création d'événements dynamisants et valorisants pour les personnes et le quartier : formation jardin, pratique théâtrale et mise en scène, découverte culturelle et du patrimoine, intervenant en atelier, location de matériel pour événement festif, mobilisant pour l'année 2015 environ 1 795 personnes dans des dynamiques ouvertes, positives et intergénérationnelles.

Six projets impulsés, soit en 2015 ou en ce début d'année 2016, sont aujourd'hui présentés et je vous propose donc de répondre favorablement aux demandes de subvention dans le tableau ci-dessous :

Quartiers	ASSOCIATION MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	MONTANT PROPOSE en euros
8 <sup>e</sup>	Musiques au chœur du 8 <sup>e</sup> 52 avenue Pr Paul Santy 69008 LYON	<b>Concert du 8<sup>e</sup> :</b> Organisation d'un concert de chorale offert aux habitants du 8 <sup>e</sup> arrondissement, préparé par les chorales et école de musique du 8 <sup>e</sup> . L'événement a lieu à la Maison de la Danse sur tout un week-end en février. Les choristes et musiciens sont tous bénévoles et travaillent un répertoire commun en répétition sur l'année.	1 500
8 <sup>e</sup>	Association Giono 14 rue Stéphane Coignet 69008 LYON	<b>Fresque de l'école Giono :</b> A l'initiative du Collectif d'habitants : Lieu Accueil Parents et, porté par l'association Giono, ce projet de fresque peinte sur toute la longueur du muret de l'école Giono, a pour objectif de fédérer les parents autour d'un projet d'embellissement de l'école de leurs enfants. La réalisation sera faite avec les élèves et l'aide technique et artistique de l'association Arts et développement.	1 200
8 <sup>e</sup> Langlet Santy	Le 44 La Maison des Passages 44 rue Saint Georges 69005 LYON	<b>Les Petits Princes de Santy :</b> Trois adolescents du lycée Lumière se mobilisent autour d'un projet théâtre intergénérationnel avec les enfants du Centre social Langlet Santy et les personnes âgées de la maison de retraite pour la mise en scène d'une œuvre théâtrale qui sera jouée en représentation finale à la Maison de retraite, avec le concours d'une professionnelle de théâtre et la Maison des Passages	850

9 <sup>e</sup>	Association d'habitants Mali Soleil Tour panoramique 5 avenue du Plateau 69009 LYON	<b>Bien-être :</b> Mali Soleil organise un après-midi de rencontre et de convivialité au Centre Social du Plateau, à l'occasion de la Quinzaine de la Journée internationale de la Femme, sur l'échange de savoirs faire, sur la santé, la détente, l'esthétique, et le bien-être. Le temps fort sera mis autour d'un buffet convivial et festif en musique.	1 300
9 <sup>e</sup> Vaise Gorge de Loup	Compagnie Théâtre de la Cour 6 quai Pierre Scize 69009 LYON	<b>Laboratoire théâtral et spectacle de rue :</b> Le laboratoire théâtral est un projet qui a pour vocation un travail autour de la création théâtrale avec un public jeune 18, 25 ans vivant dans le secteur Gorge de Loup, en décrochage scolaire, d'errance ou connaissant des problématiques d'insertion sociale. Souhait de créer avec eux un parcours artistique et d'expression culturelle avec un accompagnement d'artistes pour retrouver la confiance en soi et acquérir des connaissances théâtrales. Production finale d'un spectacle de rue qui sera joué dans le quartier avec l'ambition de le produire ailleurs dans des festivals.	1 500
9 <sup>e</sup>	Centre Social Duchère Plateau 235 avenue du Plateau 69009 LYON	<b>Sortie à la ferme dédiée aux habitants du quartier du Château :</b> Projet familial de sortie à la ferme du Tiallou à Peaugres avec un déjeuner pique-nique, préparé avec l'association Vivre au Château, les parents de l'école Les Fougères et le Centre Social	1 200
<b>TOTAL</b>			<b>7 550</b>

Ces six projets ont été mis en dialogue en mairie d'arrondissement dans le cadre de comité d'attribution, présentés par les groupes de personnes habitantes de ces quartiers de Lyon.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Urbanisme, Logement, Cadre de Vie, Environnement ;

### **DELIBERE**

1) Les subventions de fonctionnement suivantes sont allouées aux associations mentionnées ci-dessous, dans le cadre du Fonds d'Initiatives Locales, pour un montant total de 7 550 euros :

- Musiques au chœur du 8<sup>e</sup> : 1 500 € ;
- Association Giono : 1 200 € ;

- Le 44 La Maison des Passages : 850 € ;
- Association d'habitants Mali Soleil : 1 300 € ;
- Compagnie Théâtre de la Cour : 1 500 € ;
- Centre Social Duchère Plateau : 1 200 €.

2) Le modèle type de convention d'application est approuvé.

3) M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4) La dépense en résultant, soit 7 550 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours : ligne de crédit 41781, nature 6574, fonction 520.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

M. LE FAOU